

mins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1969 jusqu'au 30 juin 1970, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débetures qu'émettra Air Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent des transports et des communications.

Le débat se poursuit;

(A quatre heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Bills publics)

Les ordres numéros 1 à 7 sont réservés à la demande du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent de la justice et des questions juridiques du Bill C-20, Loi garantissant davantage le droit du libre accès aux documents et renseignements publics relatifs à l'administration du gouvernement (Communication de renseignements administratifs).

M. Mather, appuyé par M. Benjamin, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

En conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 60 du Règlement, M. Macdonald, membre du conseil privé de la reine, dépose sur le bureau de la Chambre,—Un avis de motion des voies et moyens destiné à modifier la Loi sur la taxe d'accise. (Document parlementaire n° 1/310).

En conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 60 du Règlement, M. Macdonald, membre du conseil privé de la reine, désigne un ordre de jour pour l'examen de ladite motion des voies et moyens.

---

#### *Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Tétrault en remplacement de M. Dumont sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

MM. Rochon et McBride en remplacement de MM. Gendron et Thomas (Maisonneuve) sur la liste des membres du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Sullivan en remplacement de M. Forget sur la liste des membres du comité permanent de la justice et des questions juridiques.